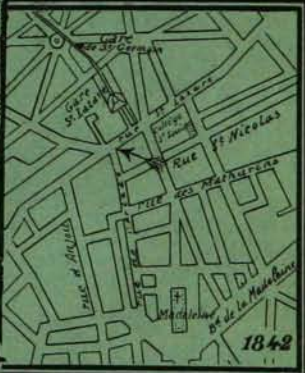
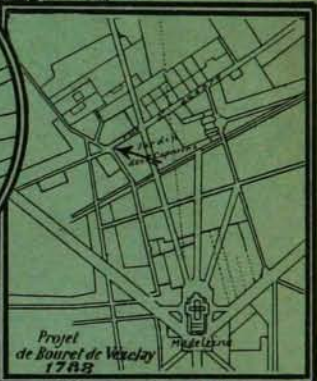
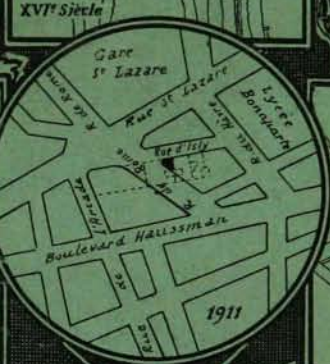


P904.71
L382

Le Canada

DANS
LE VII^e Arrond^{is}
DE
PARIS



JE ME SOUVIENS

F. Vedy, Sculp.
66, Faub^{ourg} St Martin Paris

MONTDIDIER
(Somme)
IMPRIMERIE BELLIN
1912

P 904.71

L 382

OBSERVATION

L'auteur s'excuse auprès de ses amis anglais de la liberté qu'il a prise en modifiant, suivant les règles du bon sens, la couronne qui figure sur la couverture — Les « *fleurs de lys* » sont « de France » ; Jeanne d'Arc, le traité d'Arras, la victoire de Formigny et la prise de Bordeaux ne permettent plus à la Couronne d'Angleterre, si glorieuse d'ailleurs, de les réclamer.

S'il devient Président de la République Française (hypothèse assez peu probable) l'auteur arborera les fleurs de lys et fera défense à tout autre, descendit-il de la plus illustre famille qui ait jamais existé, de s'approprier les armoiries de la nation.

*Hommage de l'auteur
L. Vallée Poussin*

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DES VIII^e ET XVII^e ARROND^{ts}

DE PARIS

Conférence faite le 17 Novembre 1911

LE CANADA

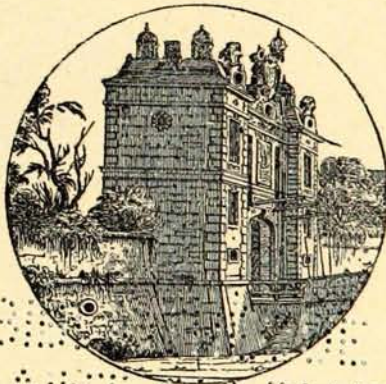
DANS

LE VIII^e ARRONDISSEMENT DE PARIS

PAR

M. L. DE LA VALLÉE POUSSIN

Consul honoraire

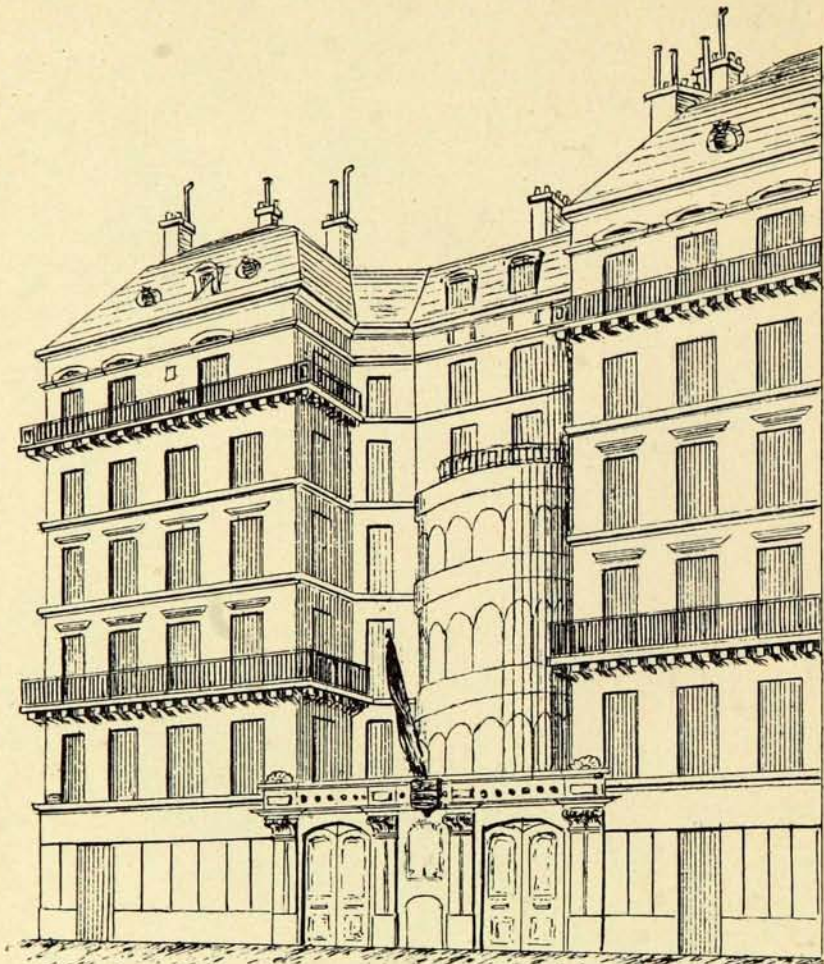


MONTDIDIER

IMPRIMERIE BELLIN

1912

58771



MR LALANNE, Propriétaire

MR HOLT, Architecte

Le Commissariat Général du Canada
10, Rue de Rome
PARIS

LE CANADA

DANS LE VIII^e ARRONDISSEMENT, A PARIS

Dans la famille Archéologique, où l'on compte par siècles, c'est chez un « Bébé » que je demande à votre bienveillance de m'accompagner ce soir.

On l'avait annoncé en 1826 (1), et même, dès 1788, on y faisait allusion, dans un projet proposé par Bouret de Vézelay. On voit, en effet, dans son plan, que nous a révélé notre érudit ami, M. Lucien Raulet (2), une voie traversant les terrains des Capucins, à l'emplacement actuel de la rue de Rome, se diriger vers Saint-Ouen.

Mais, le véritable acte de naissance du bout de la rue de Rome, où je désire vous conduire, est un arrêté préfectoral du 22 février 1868. On est à la veille de « l'Empire Libéral » ; aussi, au lieu de s'aligner avec discipline, suivant l'axe de la partie de la voie déjà ouverte en 1859, son dernier tronçon, unissant la rue Saint-Lazare au boulevard Haussmann, s'incline à sa fantaisie... vers la gauche, bien entendu !

1. Ordon. Royale du 2 Février 1826.

2. Bulletin de la Société Historique du VIII^e (Janvier-Juin 1908).

C'est dans les mêmes jardins des anciens Capucins, qu'avait été ouverte, en 1846, une rue à laquelle on donna le nom « d'Isly » afin de rappeler aux générations futures la façon dont il faut terminer, clairement et définitivement, les conversations avec des adversaires de mauvaise foi.

Au coin des deux rues, est un immeuble du style modeste, décent mais sans relief, en usage sous le Second Empire.

La double porte de la maison était, jusqu'à ces derniers temps, surmontée d'un drapeau anglais, sur le champ duquel on distinguait, à l'angle opposé à « L'Union Jack », un castor, au naturel, entouré de branches d'érables.

Symbole de loyauté envers la couronne Britannique, mais aussi de fière indépendance, ce drapeau était celui du Commissariat Général ⁽¹⁾, en France, de la puissance du Canada.

Depuis sa création, en 1880, jusqu'en 1911, ce Commissariat a eu son domicile dans notre Arrondissement.

Il vient de nous quitter, pour s'installer, plus luxueusement, Place de l'Opéra. Vous vous unirez à moi, pour lui adresser un salut amical, au moment de son départ.

Nous devons, à Paris, prendre, d'ailleurs, un intérêt particulier au Canada. Une grande partie de sa population est, en effet, originaire de la capitale. Sur la foi de Charlevoix, on a cru, généralement, que tous les Canadiens étaient des Normands d'Outre-Mer.

Nombreux, certes, sont les fils de Normandie le long du Saint-Laurent ; mais plus nombreux encore sont les descendants des Parisiens.

Sur 976 contrats de Mariage, antérieurs à l'année 1700, relevés par l'historien Garneau ⁽²⁾ dans les Minutes Notariales de la Colonie, 358 indiquent Paris comme origine des conjoints, et 341 la Normandie. Arrivent ensuite le Poitou (239), l'Aunis (190), la Bretagne (87) et la Picardie (76).

Et, puisque nous parlons de l'origine des Canadiens, permettez-moi, en passant, de m'élever, une fois de plus, contre

1. Le Canada, qui a tous les droits et tout le pouvoir d'un Etat Souverain, reste, cependant, dépendant de l'Angleterre, pour sa représentation diplomatique et consulaire.

2. *Histoire du Canada*, Vol. II, p. 101.

une calomnie qui a trouvé, malheureusement, quelque crédit.

Elle fût lancée, en 1703, par un Cadet de Gascogne aigri, frondeur, mauvais sujet, buveur et querelleur, le Baron de La Hontan (1).

Ce méchant officier, chassé de la Marine Royale, publia, en Hollande (2), des Mémoires, où, pour la première fois, furent imprimés de mensongers récits de Corps de Garde, relatifs aux Colons Canadiens.

C'est là que Lesage, l'auteur du *Gil Blas* et du *Diable boiteux*, a puisé l'aventure, soi-disant historique, du *Chevalier de Beauchesne*.

On a aussi cité, parmi les contempteurs du Canada, le Chevalier de Baugy, aide de Camp du Marquis de Denonville. Cet officier résida de 1682 à 1689 dans la « Nouvelle France ». Il est l'auteur du « Journal d'Expédition contre les Iroquois ». Nous avons lu ce Mémoire, et la correspondance du Chevalier de Baugy à sa famille. Une seule lettre, parmi toutes ses œuvres, dénigre les habitants de Québec. « En dehors des officiers, dit-il, ce sont des gens doubles, banqueroutiers et menteurs ; ils ont recruté leurs femmes parmi des donzelles ». Ce jugement est bien sommaire. Mais, combien il devient négligeable, lorsqu'on observe que cette lettre, la seule désagréable pour les Colons Canadiens, a été écrite trois jours après le débarquement de l'auteur. Dans ce court délai, les relations du Chevalier de Baugy avec les habitants de Québec s'étaient sans doute bornées, cela se voit après de longues traversées, à un monde spécial, dont nous n'avons jamais prétendu que les villes de garnisons du Canada aient été exemptes.

Deux documents pourraient servir de base à une opinion défavorable sur la qualité des premiers Colons Canadiens Français : la Commission (3) obtenue par Roberval, l'autorisant à rechercher des pionniers dans les prisons de la Métropole, et l'exode du Baron de la Roche et des détenus qui lui furent

1. J. Edmond ROY (*Mémoires de la Société Royale du Canada*, 1903).

2. LA HAYE, chez les Frères L. Honoré (MDCCIII). Lettre II du 2 mai 1684.

3. En 1540.

confiés. Ceux-ci, abandonnés par leur chef dans l'Île de Sable, y périrent tous, ou furent rapatriés en France.

Quant à Roberval, en admettant qu'il ait trouvé des volontaires dans les prisons, pour l'accompagner en Amérique, ils disparurent avec lui, durant la traversée ⁽¹⁾ et n'abordèrent, jamais, aux rives du Saint-Laurent !

D'un autre côté, on observera que les archives de la Préfecture de Police, celles du Châtelet, et les Rapports de d'Argenson, ne signalent aucune expédition de colons tarés, hommes ou femmes, dans nos possessions de l'Amérique du Nord.

Notre savant collègue, le D^r Le Pileur, si compétent en ces matières, les obligeants et distingués archivistes de la Préfecture de Police, MM. Rey et Féron, m'ont affirmé n'avoir trouvé, dans leurs études, nulle trace d'envoi de filles publiques au Canada ⁽²⁾.

M. T. Beauchesne, archiviste du Gouvernement Canadien, en me confirmant, comme ses Collègues de France, que jamais des transports de femmes de mauvaise vie n'avaient été faits au Canada, m'a néanmoins signalé un fait de déportation dans ce pays. Au début du XVIII^e siècle, on transporta au Canada, par mesure de justice, quelques faux-sauniers. Ces contrebandiers étaient, en effet, des hommes énergiques, remplis d'initiative. Mais, une enquête scrupuleuse faite sur chaque ⁽³⁾ sujet déporté, devait prouver qu'il était honnête homme sous tous les rapports, en dehors du délit fiscal dont il s'était rendu coupable.

Cette colonisation spéciale ne fut, d'ailleurs, pratiquée que très peu de temps !

1. GARNEAU, *Histoire du Canada*, vol. I, chap. II.

2. Dans l'ouvrage de PARENT-DUCHATELET : « *La Prostitution dans la Ville de Paris* », on voit, d'ailleurs, qu'en France, la déportation fût une mesure tout à fait exceptionnelle, et jamais pratiquée à la suite des « Presses ». Celles-ci étaient identiques aux rafles périodiques de nos jours. Elles étaient, comme les rafles, souvent suivies d'internements plus ou moins longs, et parfois, il faut le reconnaître, insuffisamment justifiés.

Une gravure de Watteau, et quelques romans corroborent donc, seuls, les méchants propos de La Hontan. On récusera, définitivement, de tels témoignages.

3. M. BEAUCHESNE en a retrouvé les minutes, aux Archives Nationales. (Voir *Ordres du Roi 1730-1740*).

Pas une preuve, donc, que le Canada ait jamais été peuplé par des forçats ou des filles de mauvaise vie !

Mais, par contre, quelle abondance d'arrêtés, d'ordonnances, d'attestations, qui établissent les garanties de moralité exigées des colons hommes, et surtout femmes, appelés à être les fondateurs de cette colonie d'élection !

Les uns furent les meilleurs soldats des régiments qui avaient conquis et pacifié le pays. Les épouses qui leur furent unies étaient, soit des jeunes filles des orphelinats Parisiens (1), soit de jeunes paysannes des Paroisses Normandes, choisies par leurs Curés (2) « parmi les plus saines, fortes, pas disgraciées et surtout vertueuses ». Elles étaient amenées par des Religieuses ou des « Dames prudes et fermes » (3), dotées par ordre du Roi, et mariées à leur arrivée.

M. Pierre Sailly a publié, dans la Revue « La Nouvelle France » (4), une intéressante étude où sont réunies les preuves légales, administratives et historiques de l'origine sans tâche des Canadiens français.

C'est un glorieux monument, où s'allient, à chaque page, l'héroïsme des hommes et la vertu des femmes.

Je le résumerai en paraphrasant l'expression de Lacordaire sur Jésus-Christ : « Premier gentilhomme du genre humain », et je dirai que la race Franco-Canadienne est la plus aristocratique du monde. Sortis de France, Reine des Nations par le cœur, l'esprit, le courage, nos cousins d'Amérique sont issus des meilleurs d'entre nous (5).

1. C'est peut être là qu'il faut chercher l'origine de l'erreur dans laquelle ont persisté quelques auteurs de bonne foi. Ils ont cru trouver la confirmation des mensonges de La Hontan, de la fanfaronnade de Baugy, ou du conte de Lesage, dans le fait que des jeunes filles envoyées à Mme Bourdon sortaient du Couvent des Filles de Saint-Thomas de Villeneuve, par exemple. Or, le Lieutenant de Police internait bien des femmes de mauvaise vie, en les confiant à la garde de ces Religieuses, dans leur maison de la rue de Vendôme, au Marais. Mais c'est dans leur couvent des Vignes, rue des Postes, où étaient recueillies des orphelines irréprochables, qu'on avait désigné quelques jeunes filles, pour les établir en « Nouvelle France ».

2. Lettre de Colbert à M. de Harlay, archevêque de Rouen.

3. Mme Bourdon, Mlle Etienne, etc.

4. Québec : Avril et Mai 1911. « Pierre Sailly » est le pseudonyme d'un ancien haut fonctionnaire Canadien.

5. On peut consulter sur cette question de nombreux auteurs : Garneau, Fer-

Revenons aux descendants de ces honnêtes ménages, objets du souci de Colbert, et à la maison, 10, rue de Rome, au coin de la rue de l'Isly, où s'installât, un peu après 1880, leur Commissaire Général, l'honorable sénateur Hector Fabre. Pendant près de 30 ans, cet excellent homme fût le lien charmant entre Français d'« Ancienne France » et de « Nouvelle France ».

L'immeuble d'abord, puisque, dans nos réunions, nous donnons une attention spéciale aux bâtisses de nos quartiers.

Celle-ci est une de ces braves bourgeoises Parisiennes, dont personne ne parle. Ni belle ni laide, ni trop petite ni trop grande, mais gaie, propre, accueillante.

Elle avait été construite pour regarder la rue de l'Isly, où elle portait le n° 11. Quand le plan d'expropriation (1) fût dressé, la voie nouvelle emportait un des angles du bâtiment, longeait la cour intérieure, et dévorait toute la maison voisine (N° 13, rue de l'Isly) à l'exception d'un petit coin.

L'architecte, chirurgien des pierres, fit des sutures, pansa des plaies, et, l'opération finie, il se trouva que la demeure ancienne, pour saluer la voie nouvelle plus claire, plus large que la rue de l'Isly, s'était retournée, et que sa façade regardait la rue de Rome (2).

Il n'est guère venu de Canadiens français en Europe, durant ces 30 dernières années, qui ne se soient arrêtés rue de Rome.

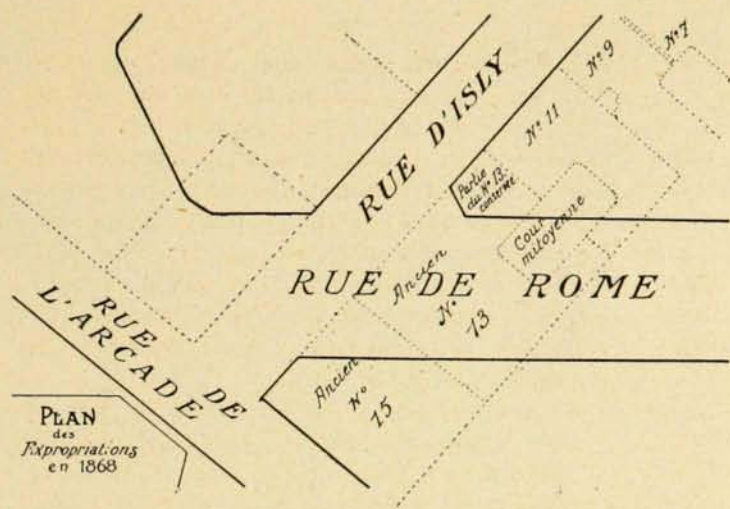
Hommes d'État : Chapleau, Mercier, Laurier, Préfontaine, Gouin, Rodolphe Lemieux, Taillon, Angers. *Journalistes* : Tardivel, Provencher, Dansereau, Thomas-Chapais, lauréat de l'Académie Française. *Prélats éminents* : le Cardinal Tas-

land, Parkmann, et, parmi ces historiens, le délicieux écrivain, Ernest Gagnon, poète et musicien, archéologue autant qu'érudit chercheur. Dans de charmantes monographies : « Le Château Saint-Louis », « Jolliet », dans « Feuilles volantes », dans « Lettres de voyage », enfin, dans « Choses d'autrefois » ce conteur délicat et précis a donné des exemples frappants de la noblesse d'âme et d'origine des Canadiens.

Les auteurs plus anciens, Charlevoix, Le Jeune, etc, attestent tous la grande honorabilité des Colons.

1. Bibliothèque de la Ville de Paris. Obligeante communication de M. E. Beaurepaire ; plan parcellaire dressé pour l'expropriation.

2. M. Holt, architecte, a, avec une grande obligeance, dont je le remercie, recherché, dans l'immeuble, les traces de l'ancienne orientation de la maison, et les a retrouvées : Ancienne porte sur la rue de l'Isly ; fondations de l'ancien N° 13, etc.



"CAPTAIN CAP"
 Chancelier du Gardénia

chereau, les Archevêques Taché, Fabre, Bégin, Bruchesi. On voyait à la même époque, rue de Rome, Mgr Laflèche, belle figure ascétique d'évêque du moyen âge, et l'excellent Mgr Labelle, joyeux et entraînant apôtre de la colonisation moderne.

Secrétaire d'État dans le Ministère Mercier, Mgr Labelle avait voulu garder ses fonctions de Curé d'une des plus belles paroisses Canadiennes. Il partait le vendredi soir, de Québec, pour venir confesser ses ouailles, le samedi, à Saint-Jérôme. La tête pleine de projets de pénétration coloniale, étudiés durant la semaine, il confondait, au confessionnal, les gares de la ligne projetée avec les Stations de la Voie douloureuse, et, à une pénitente ébahie, il prescrivait, en rémission de ses fautes : « un chemin de fer » !

Dans les bureaux du Commissariat, se traitaient, certes, des affaires sérieuses : emprunts d'État, Travaux Publics, Traités de Commerce, Extraditions. Mais à la Française, à la Canadienne, disons, les conversations austères étaient souvent interrompues par l'anecdote gaie, ou le mot d'esprit.

En descendant l'escalier de la rue de Rome, MM. Thors et de Molinari, qui venaient de fonder une puissante institution financière Franco-Canadienne, se croisaient avec des Officiers. C'était le Colonel Faverot de Kerbrech, qui, rentrant du Canada, venait présenter au premier Ministre, Chapleau, le Général Boulanger. Le Général partait en mission pour représenter la France, au centenaire de la prise de Yorktown. Le premier Ministre invitât le Général à rentrer en France par le Canada. La réception qu'il reçut à Montréal et à Québec fût triomphale. L'enthousiasme des Canadiens, et même des Anglais, fût d'autant plus vif, qu'on avait appris la manière énergique avec laquelle le Général Boulanger avait exigé la disparition d'un pavillon Allemand, qu'un organisateur des fêtes avait cru de bon goût d'arborer, pour honorer la mémoire de Rochambeau (1).

1. Le prétexte était qu'un Allemand, nommé Steuben, Major à la solde des Américains, avait pris part aux combats contre Cornwallis. Le vrai motif était que le Ministre, candidat à la Présidence, voulait flatter les électeurs d'origine Allemande, assez nombreux en Virginie.

A côté des salons de la rue de Rome, où se rencontraient Officiers, Prélats et Hommes d'État, des bureaux où discutaient Diplomates et Financiers, où étudiaient Ingénieurs, Agronomes et Commerçants, une élite d'un autre genre se réunissait, dans le fumoir du charmant et regretté Paul Fabre⁽¹⁾. Le Cercle « Le Gardénia » groupait des Canadiens et des Français, fraternisant gaîment. Les conditions d'admission y étaient simples, mais sévères : être galant homme et avoir du talent !

A ces réunions du « Gardénia », le sculpteur Hébert, se rappelant qu'il avait porté l'uniforme de zouave, discutait avec le Commandant Ducrot, devant Paul Chevré et Laliberté, étonnés de la science militaire de leur confrère en art. Le chansonnier Jacques Ferny, Lassouche, ou José Dupuis des Variétés, contaient quelques historiettes à Bertrand, directeur de l'Opéra. Le musicien délicat, Paul Delmet, écoutait le pauvre Emile Goudeau, disant ses beaux vers de la « Revanche des Bêtes et des Fleurs ».

Dans un coin, Alphonse Allais chambrait l'inénarrable Captain Cap, et rédigeait, à l'ombre du pavillon Canadien, quelqu'une de ces chroniques de la « Vie Drôle », quintessence de l'existence boulevardière de Paris.

Pendant que les déménageurs sortent de l'immeuble de la rue de Rome meubles, tableaux, cartonnières et livres, un homme les regarde, rappelant ses souvenirs.

Il me faudrait l'esprit d'Arsène Houssaye pour vous crayonner le portrait du sympathique Secrétaire général du Commissariat Canadien. Avec sa bonhomie, son originalité, son travail persévérant, Foursin contribua, plus que quiconque, à la reprise d'étroites relations entre la France et son ancienne Colonie.

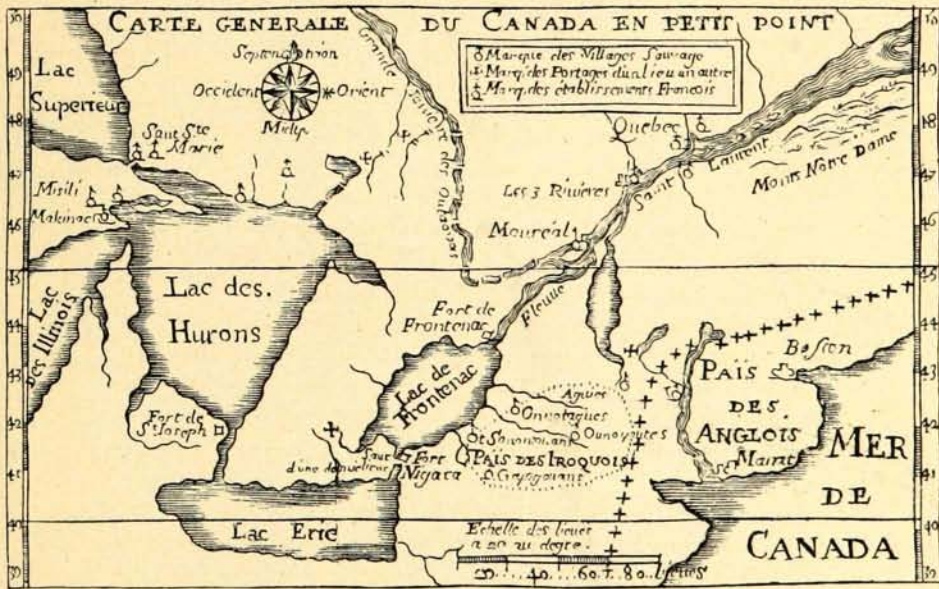
Je me suis souvent demandé quel était le but des efforts aussi intelligents que désintéressés de mon vieux camarade Foursin. Je crois l'avoir deviné. Ce vaillant Normand, devenu Parisien, Conseiller Municipal de Paris, et même Vice-Président du Conseil Général de la Seine, aura voulu faire dispa-

1. Fils du Commissaire général, et Directeur du Journal « Paris-Canada ».

raître les conséquences d'une vilaine page de l'histoire de Paris ! Car c'est hélas, ici, que fût acceptée, le 10 février 1763, la honteuse cession du Canada à l'étranger !

Or, durant les 30 années qu'ils ont passées dans notre quartier, le Commissaire général Canadien et son Secrétaire Français, ont si bien besogné, que la Mère Patrie a regagné, aujourd'hui, son influence et son prestige, dans la Nouvelle France.

Et, en ce qui nous concerne, je suis assuré que le VIII^e Arrondissement de Paris aura, désormais, sa part dans l'ensemble de gloires, de douleurs, de joies et de fidèles affections, que nos Cousins d'Amérique, évoquent dans leur fière devise : « Je me souviens » !



Carte extraite des Mémoires de La Hontan (1703).

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE